

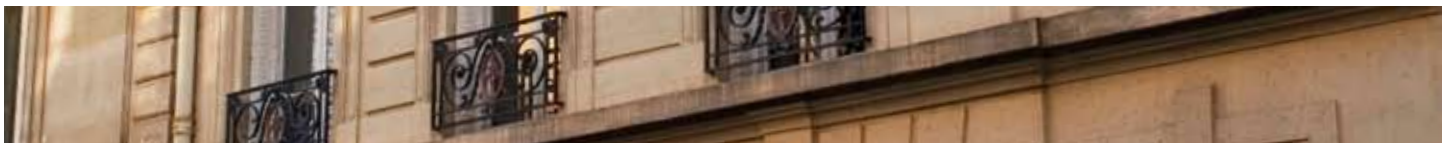


Chassany **W**atrelot **&** **A**ssociés

S O C I É T É D ' A V O C A T S



UN CABINET EXCLUSIVEMENT DÉDIÉ AU DROIT SOCIAL



FONDÉ EN 1987



Lauréat du Trophée d'Or, droit social 2009

un suivi personnalisé...

“une expertise pointue dans les

RESSOURCES HUMAINES

LE CONSEIL juridique du cabinet **CWA** s'exerce sur tout ce qui a trait à la gestion du personnel et aux politiques de Ressources Humaines.



Le cabinet couvre l'ensemble des domaines du droit social et accompagne les entreprises **dans toutes les étapes de la relation de travail** tant dans les relations collectives qu'individuelles

et notamment dans la rédaction des contrats de travail, la gestion des licenciements, la pratique de la paie, le droit de la sécurité sociale, les contrôles URSSAF, la durée et l'aménagement du temps de travail, les relations avec les représentants du personnel et les syndicats, les restructurations, les plans de sauvegarde de l'emploi, les détachements, les accords collectifs (de groupe et d'entreprises), les conflits collectifs (grèves).

CWA a constitué des pôles d'expertise parmi lesquels :

Protection Sociale

CWA CONSEILLE LES ENTREPRISES lors de la mise en place ou de la refonte des **plans de retraite, de prévoyance ou d'épargne salariale.**

CWA travaille depuis de nombreuses années sur les dispositifs de fin de carrière (préretraite, gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC). Son expertise dans ce domaine lui permet de conseiller l'entreprise dans ses relations avec les salariés et leurs représentants mais également avec les opérateurs extérieurs (organismes assureurs, fonds de pension, courtiers, etc.)

Gestion Sociale des Fusions & Acquisitions

CWA INTERVIENT lors des opérations de **restructuration** et/ou de **fusions-acquisitions** pour auditer les "cibles" et accompagner vendeurs et acquéreurs. Très délicates, ces opérations exigent un fort conseil en amont, une évaluation sensible des différences culturelles entre entreprises, et un suivi à chaque étape.

Qu'il s'agisse de faire évoluer ou converger les statuts sociaux d'origine, d'harmoniser les politiques de rémunération ou d'élaborer le cas échéant les plans de sauvegarde pour l'emploi, **CWA** intervient en répondant aux multiples questions posées :

- Quel calendrier ?
- Comment surmonter les résistances ?
- Comment concilier les impératifs économiques et les attentes sociales ?
- Quand et comment communiquer avec les représentants du personnel, les salariés et le public ?



LE CABINET effectue notamment des **audits d'acquisition** de sociétés "cibles" avec une **analyse approfondie des risques.** **CWA** veille au respect des procédures d'information-consultation du Comité d'Entreprise en cas d'acquisition. Le cabinet intervient également dans la phase de transition du management (en particulier s'agissant de la gestion des départs des cadres dirigeants et des arrivées des nouveaux dirigeants "post-acquisition").

opérations de restructuration et de fusions/acquisitions”

Mobilité Internationale

CWA met au service de ses clients une expertise reconnue en matière de transferts internationaux. **Une équipe spécialisée**, forte d'une expérience de plus de 15 ans en matière d'expatriation, **s'appuie sur un vaste réseau d'avocats étrangers** susceptibles d'intervenir à ses côtés pour accompagner les clients dans la gestion quotidienne de la mobilité.



...tant en conseil qu'en judiciaire.

Contentieux & Judiciaire



LORSQUE LA PHASE JUDICIAIRE DEVIENT INÉVITABLE...

Présents devant l'ensemble des juridictions ayant à connaître des contentieux en matière de droit du travail et de protection sociale, **CWA** défend ses clients à l'occasion de **tous les litiges portant sur ses domaines de compétence, que ceux-ci soient individuels ou collectifs**. La gestion des contentieux confiés obéit à la même philosophie que celle mise en oeuvre dans le Conseil : proximité avec les clients, examen approfondi du dossier permettant de dégager la stratégie de défense en s'appuyant sur la connaissance de l'entreprise.

Formation Professionnelle

CWA organise de nombreux stages de formation professionnelle continue (formations intra et/ou inter-entreprise, en collaboration avec des organismes de formation spécialisés en **ressources humaines et management** et en particulier **ERYS** (www.erys.fr).

Les avocats du cabinet mettent à disposition leur expertise en animant des conférences et formations au cours desquelles ils fournissent des conseils concrets et opérationnels en associant la pratique au juridique.

Pour en savoir plus, visitez notre site web : www.cwassocies.com



AVOCATS ASSOCIÉS

Philippe CHASSANY

Jérôme WATRELOT

Elisabeth GRAUJEMAN

Jean GERARD

Juliette POUYET

Magali PROVENCAL

Julien BOUCAUD-MAITRE

Sébastien CELLIER

Laurence COHEN

Céline HUET

Xavier de JERPHANION

Yves MERLE

Mohamed OULKHOUIR

Mathieu RAI0 de SAN LAZARO



Présent à Paris, Lyon et Marseille, CWA réunit des avocats qui interviennent dans tous les domaines du droit du travail et de la protection sociale.

Chassany Watrelot & Associés

SOCIÉTÉ D'AVOCATS

CWA PARIS

9, Rue Newton
75016 Paris
FRANCE

Téléphone : +33 (0) 1 44 34 84 84

Facsimile : +33 (0) 1 44 34 84 85

CWA LYON

94, Quai Charles de Gaulle
69463 Lyon Cedex 06
FRANCE

Téléphone : +33 (0) 4 37 51 16 16

Facsimile : +33 (0) 4 37 51 16 17

CWA MARSEILLE

1, Place Félix Baret
13006 Marseille
FRANCE

Téléphone : +33 (0) 4 96 11 42 50

Facsimile : +33 (0) 4 96 11 42 51

2011 :

Ouverture de **CWA Morocco** présent à **Casablanca** et à **Tanger**

CWA MOROCCO

- 17, Rue El Bouhtouri Quartier Gauthier
20000 Casablanca
- Immeuble lot N°43B Tanger Free Zone
Route de Rabat
90000 Tanger

Contact : Mohamed Oulkhour

Téléphone : +33 (0) 6 42 24 59 35

